RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05177
Numéro SIREN : 832 723 886
Nom ou dénomination : CEFYM

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2021 sous le numéro de dépôt 11419

Patrice HIRIBERRY
Expert-Comptable Associé
Commissaire aux comptes

Maïté LAFFERRERE-MICHEL
Expert-Comptable Associée
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Exercice du **18/09/2017** au **31/12/2018**

SARL CEFYM

65 rue Nicot
33000 BORDEAUX

Sommaire

Exercice du 18/09/2017 au 31/12/2018

BIC-RS 2033 A - Bilan	*1*
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	*2*
---------- A N N E X E ----------	*3*
Règles et méthodes comptables 2	*4*
Immobilisations	*6*
Amortissements	*7*
Créances et Dettes	*8*

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2019

Désignation de l'entreprise : **SARL CEFYM** — **65 rue Nicot** — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : **33000 BORDEAUX**

SIRET : **8 3 2 7 2 3 8 8 6 0 0 0 1 2**

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 15 — Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	126 240	042		126 240	
	Total I (5)	044	**126 240**	048		**126 240**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	9 125	070		9 125	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	15 211	074		15 211	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	3 264	086		3 264	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	**27 600**	098		**27 600**	
	Total général (I + II)	110	**153 840**	112		**153 840**	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	45 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**15 159**	
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**60 159**	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	65 808	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	714	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 8 500)	172	27 158	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**93 680**	
	Total général (I + II + III)	180	**153 840**	

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 200	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	52 548
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	126 240
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** **DGFiP N° 2033-B-SD2019**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SARL CEFYM** — Néant ☐ *

A - RESULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31122018 (1)	Exercice N-1 clos le (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	210		
	Production vendue biens (dont export et livraisons intracommunautaires 209)	214		
	Production vendue services * (dont export et livraisons intracommunautaires 215)	218	101 998	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits (dont intracommunautaires 217)	230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**101 998**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	20 179	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	244		
	Rémunérations du personnel *	250	37 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	26 577	
	Dotations aux amortissements *	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**83 756**	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	**18 242**	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	91	
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	499	
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348	300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	2 675	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	**15 159**	
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	**15 159**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	2 675	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138	342		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			
	Divers* dont ZFA (44 quater -decies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	350		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**17 834**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :			360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	Bénéfice col. 1 — Déficit col. 2	370	**17 834**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **153 840** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **102 089** euros et un total **charges** de **86 930** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **15 159** euros.

L'exercice considéré débute le **18/09/2017** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **15** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations			125 000			125 000
Autres titres immobilisés			40			40
Prêts et autres immobilisations financières			1 200			1 200
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**126 240**			**126 240**
TOTAL			**126 240**			**126 240**

Les titres de participation sont composés des parts de la société CLIMATIC détenues à 50%.

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 200	1 200	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 125	9 125	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	119	119	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	15 091	15 091	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**25 535**	**25 535**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	65 808	13 260	52 548	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	714	714		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 175	1 175		
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 483	17 483		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	8 500	8 500		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**93 680**	**41 132**	**52 548**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 232
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	8 500

SARL CEFYM
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 65 rue Nicot
33 000 BORDEAUX
832 723 886 RCS de BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT DU **28 juin 2019**

Le **vingt-huit juin deux mille dix-neuf**, à **Bordeaux**,

Monsieur **MELLA Frédéric**

Propriétaire de 45 000 parts sociales de 1 euro chacune composant le capital social de la Société **CEFYM,**

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, **Monsieur MELLA Frédéric** associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31/12/2018** et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, ayant pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2018**, lesdits comptes se soldant par **un bénéfice** de **15 159** euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'associé unique décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice s'élevant à **15 159** euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Report à nouveau antérieur : **0 euros**
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **15 159 euros.**

Section 2 - Affectation

- Au report à nouveau pour **15 159 €.**

Par conséquent, le solde :

- du report à nouveau s'élève à **15 159 €** ;

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, cet exercice étant le premier.

FM

TROISIEME DECISION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

*Convention concernant **Monsieur MELLA Frédéric**, associé :*

Monsieur MELLA Frédéric est titulaire d'un compte courant d'associé, ouvert dans les livres comptables, **non rémunéré** et dont le montant s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de **8 500.24** euros.

*Convention concernant **CLIMATIC, FILIALE** :*

La société CLIMATIC, filiale, est titulaire d'un compte courant débiteur, ouvert dans les livres comptables, **rémunéré au taux de 1.47%** et dont le montant s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de **15 091.47** euros.

*Convention de prestations de services concernant **CLIMATIC, FILIALE** :*

La société CEFYM a facturé au titre du mandat social établi avec CLIMATIC, la somme de **92 400€** sur l'exercice.

QUATRIEME DECISION :

L'associé unique décide de ratifier la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice **2018** et la prise en charge des charges sociales de la gérance :

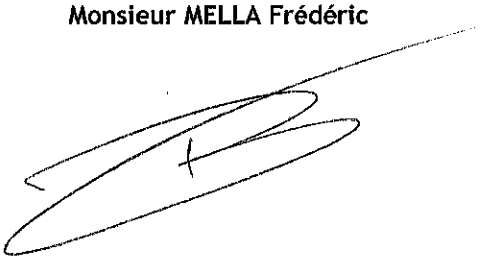
- Monsieur MELLA Frédéric pour un montant de **rémunération de 37 000 €** et la prise en charge des charges sociales pour un montant de **26 577 €;**

DECISION FINALE : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur MELLA Frédéric



SARL CEFYM
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 65 rue Nicot
33 000 BORDEAUX
832 723 886 RCS de BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT DU **28 JUIN 2019**
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE **31/12/2018**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice s'élevant à **15 159** euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Report à nouveau antérieur : **0 euros**
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **15 159 euros.**

Section 2 - Affectation

- Au report à nouveau pour **15 159 €.**

Par conséquent, le solde :

- du report à nouveau s'élève à **15 159 €** ;

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, cet exercice étant le premier.

Pour copie certifiée conforme,
Monsieur MELLA Frédéric



SARL CEFYM
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 65 rue Nicot
33 000 BORDEAUX
832 723 886 RCS de BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE **31/12/2018**

Monsieur MELLA Frédéric, associé unique et gérant de la Société **CEFYM**, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2018**, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

CHAPITRE I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Il s'agit du premier exercice d'exploitation. Le chiffre d'affaires est de 101 998 €. Les charges externes sont maîtrisées.

CHAPITRE II - EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

CHAPITRE III - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif de l'entreprise est d'augmenter son chiffre d'affaires, afin de réaliser une marge en volume confortable.

CHAPITRE IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHAPITRE V - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le **31/12/2018** :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à **101 998 euros** ;
- Le total des produits d'exploitation se sont élevés à **101 998 euros** ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **83 756 euros**;
- Le résultat d'exploitation ressort à **18 242 euros** ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à **37 000 euros**;
- Le montant des charges sociales s'élève à **26 577 euros** ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 0 ;

Le résultat net est un bénéfice de **15 159 euros.**

Au 31/12/2018, le total bilan s'élevait à **153 840 €.**

FM

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

CHAPITRE VI - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

La situation financière de l'entreprise est saine et l'objectif est d'améliorer son besoin en fond de roulement sur le prochain exercice.

CHAPITRE VII- PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2018** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

CHAPITRE VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice s'élevant à **15 159** euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Report à nouveau antérieur : **0 euros**
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **15 159 euros.**

Section 2 - Affectation

- Au report à nouveau pour **15 159 €.**

Par conséquent, le solde :

- du report à nouveau s'élève à **15 159 €** ;

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, cet exercice étant le premier.

CHAPITRE IX - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé présentent des dépenses non déductibles fiscalement d'un montant de **0** euro.

FN

CHAPITRE X - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

*Convention concernant **Monsieur MELLA Frédéric**, associé :*

Monsieur MELLA Frédéric est titulaire d'un compte courant d'associé, ouvert dans les livres comptables, **non rémunéré** et dont le montant s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de **8 500.24** euros.

*Convention concernant **CLIMATIC**, FILIALE :*

La société CLIMATIC, filiale, est titulaire d'un compte courant débiteur, ouvert dans les livres comptables, **rémunéré au taux de 1.47%** et dont le montant s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de **15 091.47** euros.

*Convention de prestations de services concernant **CLIMATIC**, FILIALE :*

La société CEFYM a facturé au titre du mandat social établi avec CLIMATIC, la somme de **92 400€** sur l'exercice.

CHAPITRE XI - RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'associé unique décide de ratifier la rémunération allouée au Gérant au cours de l'**exercice 2018** et la prise en charge des charges sociales de la gérance :

- Monsieur MELLA Frédéric pour un montant de **rémunération de 37 000 €** et la prise en charge des charges sociales pour un montant de **26 577 €**;

Fait à Bordeaux.
Le 28 mai 2019.

La gérance

